

PV de l'Assemblée Générale du 09 novembre 2022
À la Salle des Anciennes Casernes de Moudon

1. Accueil

2. Acceptation de l'ordre du jour
Ordre du jour accepté.

3. Contrôle des présences
La feuille circule parmi les personnes présentes.

4. Comptes 2020/2021

Etienne Angrand présente les comptes en l'absence de Marika Fontès, caissière.

a. Présentation des comptes

La séance de vérifications des comptes s'est tenue en juin à Moudon.

Ont participé à cette séance Mme Sylviane Rossier (vice-syndic de la commune de Villars-le-Comte), M. Etienne Cherpillod (syndic de la commune de Vucherens), Mme Doris Agazzi (vérificatrice), M. Marc Métraux (vérificateur), ainsi que Marika Fontès (caissière du PVM) et Etienne Angrand (président du PVM).

Année Covid : impact financier assez important, il a fallu mettre en place un plan sanitaire en tenant compte des contraintes fédérales et cantonales qui ont évoluées plusieurs fois tout au long de l'année. Il a fallu s'adapter en ce qui concerne l'organisation des activités, privilégier les activités en extérieur, éviter les grands groupes, la proximité. Pour les transports nous avons été obligés de ne pas utiliser les cars mais plusieurs petits bus pour une seule activité ce qui a entraîné un surcoût financier.

En moyenne pour les précédentes années on tourne à Fr. 25000.- pour les activités et Fr. 25000.- pour les transports, en 2021 nous avons payé Fr.- 30000. pour les activités et Fr.- 35000. pour les transports.

Heureusement nous avons eu des aides qui nous ont permis d'absorber cette augmentation de charges :

Certaines communes nous ont fait don de leur cotisation de 2020 (année où nous avons dû annuler le Passeport).

L'État de Vaud a débloqué un fond pour les associations sportives et culturelles pour le canton et nous avons bénéficié de Fr.- 6300.

Le Rotary Club de Payerne avait organisé une vente de vin et avait redistribué le fruit de cette vente à différents passeports, nous avons récolté Fr.- 1900.

Cette année nous avons utilisé un nouveau logiciel, Réseau Vacances, plus facile d'utilisation pour nous ainsi que pour les familles mais plus cher.

Mise en place du paiement des passeports par Twint (plus de 40% des paiements ont été effectués par ce biais) et possibilité l'année prochaine de généraliser le paiement en ligne via une facture détaillée avec QR-Code.



- Le prix des t-shirts a été aligné à Fr.- 4 (avant Fr.- 4 le jour de la distribution et Fr.- 5 le jour de l'activité s'il avait été oublié).
- b. Rapport des vérificateurs
Pas de rapport présenté.
 - c. Approbation et décharge de la caissière
Les comptes sont approuvés et décharge est donnée à la caissière.
 - d. Nomination de deux vérificateur-trice-s et d'un-e suppléant-e
En raison du peu de personnes présentes, la nomination des vérificateur-trice-s des comptes n'a pas été effectuée, elle aura lieu courant 2023.
5. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2021
Le PV est approuvé.
6. Comité 2023
Les membres du comité doivent être élus lors de l'Assemblée générale. A ce jour le comité n'est pas au complet, il faudra donc refaire une Assemblée générale extraordinaire en 2023 pour intégrer dans le comité les nouveaux membres. Cette année 11 personnes faisaient parties du comité.
- a. Démission du comité
Deux départs : Marika Fontès (caissière) et Laurence Angrand-Meunier (secrétaire).
 - b. Admission au comité
Aline Chevalley va remplacer Marika Fontès à la caisse.
Postes à pourvoir : présidence, intendance, informatique car il faudrait deux personnes pour le poste et les accompagnants pour être aussi deux personnes au poste.
7. Votations
- a. Élection des membres du comité
Présidence : personne pour le moment
Secrétariat : personne pour le moment
Caisse : Aline Chevalley
Intendance : personne pour le moment
Transports : Catarina Freundenthal
Sponsoring : Caroline Marti
Accompagnants : Sara Brito
Activités : Manuela Jenny, Christine Joss-Martin, Loïse Rufini-Steck, Virginie Thonney et Sabrina Yazidi
Informatique : Etienne Angrand
 - b. Modification des statuts
Jusqu'à présent il y avait les membres actifs et les membres passifs.
Membres actifs : les membres du comité (pas de cotisation d'adhésion) plus les familles dont les enfants ont participé au PVM (adhésion Fr.- 5.).
Membres passifs : les familles dont les enfants ne font plus le PVM (adhésion facultative Fr.- 30.).
Il est proposé, pour que cela soit plus clair, la modification de la classification de ces membres, il y aurait 3 groupes :
 - Les membres du comité : ils sont élus lors de l'AG et sont exempts de cotisation. Leur démission est automatique en fin d'année. Si une personne veut démissionner en cours d'année, le comité doit l'accepter par un vote en séance.



- Les familles : elles deviennent membres lors de l'inscription des enfants et payent la cotisation qui est de 5 frs par famille lorsqu'elles récupèrent les passeports des enfants. Leur démission est automatique en fin d'année et se renouvellera quand elles se réinscriront l'année suivante.
- Les membres de soutien : ce sont les personnes qui désirent nous aider via une aide financière, matérielle ou logistique. Un mail pourra être envoyé aux anciens du passeport qui, s'ils-elles le souhaitent, pourront adhérer en versant un montant libre ou en proposant un service. S'ils-elles veulent démissionner il leur faudra nous prévenir à l'avance.

La modification des statuts est acceptée.

8. Bilan de l'édition 2022

Un bilan de l'année sera envoyé par mail et publié sur le site.

337 enfants inscrits.

397 passeports vendus (juillet et août).

92 activités ont été proposées contre 60-65 les autres années, ce qui a demandé un nombre de 297 accompagnants.

Beaucoup de nouveautés et cela représente 2534 inscriptions aux activités et chaque enfant a eu en moyenne entre 7 et 8 activités.

Rappel en ce qui concerne le financement des passeports : les communes versent 60% du financement global, vente des passeports et t-shirts 25% et le sponsoring 15%.

En moyenne un passeport coûte au PVM 208 frs et il est vendu 55 frs aux familles.

En 2023 : revoir le format du passeport imprimé, essayer de réduire les charges, généraliser le paiement électronique, améliorer la gestion des accompagnants.

Remerciements à tous les membres du comité qui sont nous le rappelons sont bénévoles, ce sont des heures de travail tout au long de l'année qui sont données pour les enfants.

9. Divers

M. Stürner représentant la commune de Moudon nous indique deux pistes éventuelles en ce qui concerne la recherche d'accompagnants : il faudrait contacter Mme Patricia Conus (Pro Senectute) qui s'occupe des seniors de la commune, de plus un pédibus intergénérationnel va être mis en place à Moudon, peut-être que certains participants seraient intéressés pour accompagner des activités du Passeport Vacances.

Une question est posée : pourquoi l'AG ne se fait-elle pas en début d'année ? Cela avait été envisagé pour cette année mais cela n'a pu être possible car la charge de travail est plus importante à ce moment là qu'en novembre qui est une période creuse. Cela nécessite également d'avoir pu effectuer la séance de vérification des comptes de l'année précédente en tout début d'année, ce qui est complexe à organiser.

Fin de la séance à 21h23

Laurence Angrand-Meunier

Secrétaire Du Passeport Vacances Moudon & environs